

Région Occitanie : le soutien aux acteurs culturels, ce sont des actes concrets



Région Occitanie : le soutien aux acteurs culturels, ce sont des actes concrets

Les élus régionaux réunis en commission permanente ce vendredi 12 février ont adopté plusieurs mesures concrètes sur proposition de la présidente, Carole Delga, pour soutenir le secteur culturel pendant la crise. Après le versement de l'intégralité des subventions en 2020, la Région poursuit son engagement pour surmonter la crise avec des solutions très concrètes tel le Fonds Solutions Associations ou l'extension du fonds L'OCCAL aux acteurs de la culture.

« La Région Occitanie fait du droit à la culture un droit universel, fondamental « essentiel », depuis 2016 et plus encore en 2021, malgré la crise et la fatigue de toutes les équipes. Pour veiller à la pérennité de l'offre culturelle pour les habitants et protéger l'ensemble des acteurs de toutes les filières, nous les accompagnons à travers l'aide à la digitalisation grâce au fonds L'OCCAL, comme celle à l'investissement et le soutien à la trésorerie. Aujourd'hui, nous actons de nouvelles mesures en faveur de la diffusion des œuvres des arts de la scène, tout en confirmant notre soutien à l'art contemporain. Chaque discipline requiert notre attention, nous mobilisons nos agences, nous sommes aux côtés des représentants nationaux de chaque filière pour les aider concrètement, et adaptons nos mesures au plus près des besoins. », a déclaré Carole Delga lors de la Commission permanente.

La Région adapte l'aide à la diffusion des Arts de la scène au contexte de la crise

Face aux nombreuses annulations de spectacles, à la fermeture des lieux culturels, de nombreux artistes ont été dans l'impossibilité de présenter leurs créations. Il est essentiel pour la survie financière et l'avenir des équipes artistiques professionnelles qu'elles aillent à la rencontre du public sur tous les territoires de l'Occitanie. Aussi, dans ce contexte inédit, la Région met en place des **mesures exceptionnelles pour diffuser, promouvoir et soutenir les spectacles des arts de la scène** et y consacre un **budget global de plus de 1,2 M€** :

- **Aide à l'auto-diffusion** : afin d'aider à l'organisation d'événements à destination des publics et des professionnels, la Région finance des projets d'auto diffusion initiés par les équipes artistiques ou des bureaux de production domiciliés en Occitanie. La Région prendra en charge 70% du coût plateau de ces représentations, avec un plafond de 4 000€ de subvention.
- **Prorogation d'un an des conventionnements** : dans le souci de répondre aux difficultés rencontrées par le secteur, la Région **prolonge exceptionnellement d'une année les conventions de 3 ans**. En 2021, 43 équipes conventionnées bénéficieront ainsi d'une année supplémentaire pour atteindre leurs objectifs.

En 2021, la Région maintient toujours ses subventions aux structures culturelles pour les aider à dépasser la crise :

Consciente que, malgré la fermeture, **les lieux, artistes et collectifs culturels doivent pouvoir pérenniser leurs emplois et préparer la reprise**, la Région a décidé de renouveler son soutien. Ainsi, dès cette commission permanente, **une enveloppe de 865 000 €** a été votée pour financer la création et la diffusion de **38 acteurs de l'art contemporain**, parmi lesquels :

- Le groupe de recherche et d'animation photographique (11) : 25 000 €
- L'atelier Blanc (12) : 20 000 €
- La Vigie (30) : 3 000 €
- Association BBB (31) : 40 000 €
- **Arrêt sur image (32) : 58 000 €**
- Cetavoir (34) : 28 000 €
- Les Ateliers des Arques (46) : 44 000 €
- Phot'Aubrac (48) : 5 000 €

- Centre d'Art Le Lait (81) : 94 000 €
- La cuisine (82) : 47 000 €